



Commission culture du 29 octobre 2012

(Réunion tenue dans les locaux d'Archipédia)

Étaient présents : Marie Geneviève Regnault, Folk en Seine ; Pilote, Slam Production ; Chantal Rader ; Christiane Masson.

Excusées : Marie, Marie-Jeanne et Rosalie, la Maison de la Plage

Secrétaires de séance : Christiane Masson et Chantal Rader.

Ordre du jour :

- mise à jour du calendrier 2012 et du calendrier prévisionnel 2013
- questions diverses

1. Mise à jour du calendrier 2012 et du calendrier 2013 :

Aucun nouvel événement n'a été signalé depuis la réunion du 24 septembre et les associations représentées à ce jour ont déjà fait part de leurs projets pour 2013 ; les calendriers sont donc inchangés.

2. Questions diverses :

Table d'orientation à l'étude sur le Belvédère :

Chantal Rader a participé à une réunion au cours de laquelle les deux soumissionnaires devaient apporter des précisions concernant leurs projets.

Ces projets différents techniquement sont intéressants :

- L'association **La Maison de la Plage** propose une table recouverte de plaques de faïence imprimée et 4 mosaïques sur des bancs et sur des piliers ; les mosaïques de la table seraient interchangeables avec celles des piliers. Ces mosaïques seraient réalisées par 4 groupes (habitants du secteur, AAB, Ballastok et bar Floréal).
Pour des raisons de sécurité la table ne peut pas être posée devant la balustrade, son positionnement est donc à revoir ; par ailleurs l'autorisation de l'architecte qui a conçu le Belvédère est indispensable pour pouvoir mettre de la mosaïque sur les colonnes.
Coût : 14 000 € pour une animation sur 6 mois et 21 000 € sur 5 ans
- **Milène Guermont**, ingénieur et artiste propose un Observatoire Artistique Innovant et Interactif (Oaii) utilisant les nouvelles technologies. 2 plaques de béton fibré posées sur 2 piliers porteraient en surimpression (accessibilité aux

mal voyants) des gravures colorées des principaux monuments et lieux marquants ; en outre des zones présélectionnées émettraient un son si on les effleure. Le choix des contenus serait celui des Bellevillois.

Plusieurs installations de ce type ont déjà été exécutées.

Là aussi, l'autorisation de l'architecte qui a conçu le Belvédère est indispensable pour pouvoir installer les panneaux de béton sur les colonnes.

Coût : 18 000 € hors options

Le sujet a été évoqué en réunion des conseillers qui n'ont pas fait de choix ; ce choix relève d'un jury composé de 7 personnes (2 pour l'EDL, 2 pour la Mairie et 3 pour le conseil de quartier).

Remarques de la commission culture :

- impossible de s'engager dans le temps
- voir quel serait le projet le plus pérenne (résistance au temps et aux éventuelles tentatives de dégradation)

Jardin partagé Place Fréhel :

Place Fréhel des travaux préparatoires à la plantation de 5 arbres mairie ont été effectués ; en outre la Mairie va mettre une quinzaine d'anciens bacs à compost à la disposition de Slam Productions avec qui une convention est établie pour la création de ce « potager urbain » à vocations artistique en association avec les habitants du quartier souhaitant s'impliquer et prendre en charge l'un des espaces.

Le règlement de ce jardin précise que toute jardinière laissée à l'abandon pendant plus de 3 mois sera adoptée par de nouveaux adhérents.

Outre les bacs précités 2 baignoires ont été récupérées pour accueillir des plantes et pour compléter les réceptacles qui seront disposés tout autour de la place le conseil de quartier financera l'achat de bacs complémentaires.

Le réalisateur d'un court métrage intitulé "La petite place rouge (ou les inaugurations de la place Henri Krasucki)" a adressé au conseil de quartier en même temps qu'à la Mairie une demande de mise à disposition d'un lieu où projeter le film ainsi qu'une demande d'aide financière complémentaire afin de boucler un budget très réduit sans indication de montant.

Il paraît difficile en l'état de répondre positivement car :

- le conseil de quartier ne dispose pas de local susceptible d'accueillir de public
- les frais de réalisation, montage, production et post production ne répondent pas aux critères d'éligibilité fixés par le protocole qui régit les aides que le conseil de quartier peut accorder.

.La prochaine réunion de la commission animation culture se tiendra le lundi 3 décembre 2012 à 19h dans les locaux de Slam productions 103 rue Julien Lacroix 75020 Paris.

La séance est levée à 20h

Christiane Masson
Chantal Rader

Commission Animation Culture
Conseil de quartier Belleville